

Physiologie sociale des migrations: contribution à l'étude des migrations

Duprat, G. L.

Veröffentlichungsversion / Published Version

Sammelwerksbeitrag / collection article

Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Duprat, G. L. (1929). Physiologie sociale des migrations: contribution à l'étude des migrations. In *Verhandlungen des 6. Deutschen Soziologentages vom 17. bis 19. September 1928 in Zürich: Vorträge und Diskussionen in der Hauptversammlung und in den Sitzungen der Untergruppen* (pp. 292-312). Tübingen: Mohr Siebeck. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-162223>

Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer Deposit-Lizenz (Keine Weiterverbreitung - keine Bearbeitung) zur Verfügung gestellt. Gewährt wird ein nicht exklusives, nicht übertragbares, persönliches und beschränktes Recht auf Nutzung dieses Dokuments. Dieses Dokument ist ausschließlich für den persönlichen, nicht-kommerziellen Gebrauch bestimmt. Auf sämtlichen Kopien dieses Dokuments müssen alle Urheberrechtshinweise und sonstigen Hinweise auf gesetzlichen Schutz beibehalten werden. Sie dürfen dieses Dokument nicht in irgendeiner Weise abändern, noch dürfen Sie dieses Dokument für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, aufführen, vertreiben oder anderweitig nutzen.

Mit der Verwendung dieses Dokuments erkennen Sie die Nutzungsbedingungen an.

Terms of use:

This document is made available under Deposit Licence (No Redistribution - no modifications). We grant a non-exclusive, non-transferable, individual and limited right to using this document. This document is solely intended for your personal, non-commercial use. All of the copies of this documents must retain all copyright information and other information regarding legal protection. You are not allowed to alter this document in any way, to copy it for public or commercial purposes, to exhibit the document in public, to perform, distribute or otherwise use the document in public.

By using this particular document, you accept the above-stated conditions of use.

II.

Schriftlicher Beitrag zum Thema »Die Wanderung«.

Contribution à l'étude des Migrations.

Physiologie Sociale des Migrations

par

G. L. DUPRAT,

Professeur de Sociologie et d'Economie sociale à l'Université de Genève,
Président de la Société de Sociologie de Genève,
Vice-Président de l'Institut international de Sociologie.

I. Etude Sociologique des Migrations.

L'étude des migrations paraît relever tout d'abord de la statistique: on a de plus en plus de données précises sur les quantités d'individus qui, isolément ou par groupes, vont d'un lieu à un autre, surtout d'un pays à un autre, non pour voyager, visiter les différents milieux, les étudier, faire des séjours d'agrément ou des cures spéciales, mais pour se fixer pendant assez longtemps dans des régions différentes de leur lieu d'origine, et où ils comptent trouver des ressources, gains ou emplois, moyennant participation, avec plus ou moins d'intégration, à la vie économique et sociale de leur nouvelle résidence. Il importe tout d'abord de bien délimiter le domaine à étudier: on vient de voir comment le « voyageur » n'est pas à proprement parler un « émigrant » ou « immigrant »: la *m o b i l i t é* commune a des degrés, et les différentes espèces de mobilité peuvent s'apposer assez nettement les unes aux autres, si l'on considère la finalité et les rapports avec les milieux sociaux. Le terme « *m i g r a t i o n* » peut être réservé à cette espèce de mouvements sociaux qui a pour *c a r a c t è r e e s s e n t i e l* l'*a b a n d o n* des relations habituelles avec un groupe sédentaire organisé en unité territoriale distincte, en vue de l'*a d a p t a t i o n* à un autre groupe organisé comportant d'autres relations habituelles, ayant une autre structure sociale. Le « migrant » n'est pas simplement l'être qui se déplace; c'est essentiellement celui qui « se déracine » et cherche à « s'im-

planter » ailleurs: telle est la première idée sociologique qui doit s'imposer aux statisticiens.

Les fins de l'émigration ou de l'immigration, de la migration ainsi comprise, sont diverses et une morphologie sociale convenable suppose leur classification systématique: les fins économiques sont d'ordinaire prépondérantes; mais il est aussi des fins religieuses (évangélisation), intellectuelles (recherches scientifiques), éducatives (professorat, préceptorat), artistiques, esthétiques, sentimentales, politiques (sécurité, protection contre des persécutions, agitation révolutionnaire), etc. Parmi les fins économiques, on peut distinguer: l'exercice d'un métier ou d'une profession, le perfectionnement technique, la création d'industries nouvelles, l'exploitation de ressources inutilisées, la participation à des entreprises existantes, le commerce ou les diverses sortes de trafics, (même anormaux, y compris la « traite des blanches » ou la « traite des esclaves »). Il faut ajouter aux fins précises, qui peuvent d'ailleurs se modifier en cours d'adaptation, des fins vagues, qui ne peuvent se préciser qu'au contact des événements et des réalités ignorées, la recherche de l'aventure (de moins en moins fréquente en apparence, en réalité persistante, malgré les déclarations de la plupart des immigrants).

Etant donné les fins des diverses sortes de migrations proprement dites, la considération du « terminus a quo » importe pour la détermination du changement au point de vue qualitatif: le migrant peut rester autant que possible identique à lui-même en s'efforçant de conserver son métier, sa profession, ses manières d'être et comportements généraux habituels; il peut au contraire tendre, consciemment ou non, à se modifier profondément en changeant d'occupation, de métier, de profession, de mœurs, en même temps que de milieu. S'il a des ressources, l'emploi qu'il en fera dépendra dans une large mesure de la tendance à persévérer dans son être antérieur ou de la tendance contraire; s'il n'a pas de ressources accumulées antérieurement, il sera beaucoup plus sous la dépendance des événements, des cas fortuits; sa variabilité éventuelle sera beaucoup plus grande. S'il est marié, s'il a des charges de famille, s'il émigre avec les siens, sans espoir de retour, il a nécessairement des comportements principaux en étroite relation avec ces conditions qui diffèrent foncièrement de celles du célibataire ou de l'émigrant temporaire. L'émigration des individus isolés diffère nettement de celle des groupes, surtout

de celle qui est organisée avec le concours ou sous le contrôle soit d'entreprises privées soit des pouvoirs publics après ententes et avec garanties internationales. — La statistique des migrations ne peut être utile à l'étude sociologique de cette espèce de mobilité sociale que si elle se subordonne aux exigences d'une morphologie objective, et que si elle fournit en conséquence des évaluations quantitatives de la fréquence comparative des diverses formes envisagées et classées.

Il ne nous suffira pas de pouvoir étudier les mouvements individuels ou collectifs en eux-mêmes, avec toutes les déterminations quantitatives et qualitatives possibles; nous avons besoin de savoir quelles sont les modifications apportées par eux aux milieux abandonnés et aux milieux récepteurs: quant à la diminution d'une part et d'autre part à l'accroissement de la population, de la densité des populations rurales et urbaines, à la diminution ou à l'accroissement des capitaux, des chiffres d'affaires, des valeurs économiques; mais aussi quant à la diminution et à l'accroissement des taux de natalité, nuptialité, morbidité, mortalité, criminalité, délinquance, suicide, etc. Toute transformation sociale susceptible d'évaluation directe ou indirecte (et l'on peut quantifier jusqu'aux opinions communes) et se rattachant aux migrations, doit évidemment être l'objet d'une étude statistique. Il importe de savoir quelle est la composition d'une cité, d'une région, d'un pays, au point de vue des immigrations anciennes ou récentes, de la répartition des emplois, entreprises et fonctions, entre immigrés de plus ou moins fraîche date; quels sont les groupements confessionnels, professionnels, politiques, intellectuels, artistiques, philanthropiques, etc., constitués par des immigrés (jusqu'à quel point ils portent la tendance à la « ségrégation » ou à la dispersion); quel est le degré de stabilité (aussi bien au point de vue professionnel ou fonctionnel qu'au point de vue du logement, de la fixité en un lieu, en un quartier, en une habitation) des groupes d'immigrants ou des immigrants isolés. — Ainsi les matériaux d'une étude sociologique des migrations exigent un effort considérable de tous ceux qui se sont spécialisés dans la statistique et la démographie.

Mais la statistique et la démographie ne s'élèvent pas jusqu'aux inductions sociologiques, qui seules sont explicatives; après une morphologie complète des migrations, comportant classification systématique et définitions des divers types,

avec toutes les précisions quantitatives possibles, la physiologie sociale intervient pour établir des rapports constants de variations concomitantes entre les diverses fonctions sociales et les différents types de migrations (considérés dans le plus grand nombre possible de milieux et aux diverses époques, pour éviter les généralisations hasardeuses). En attendant d'être en possession de plus amples informations, on peut formuler des hypothèses sur la physiologie sociale des migrations: une hypothèse, même fautive, sert de stimulant à la recherche, provoque des confirmations ou infirmations, et favorise ainsi le progrès scientifique.

II. Causes Sociales des Migrations.

I. Si les migrations sont devenues plus fréquentes et plus importantes à notre époque, c'est que divers facteurs sociaux favorables aux exodes divers sont venus s'ajouter à une condition fondamentale qui n'est ni nécessaire ni suffisante: l'accroissement de la densité de certaines populations, incapables de trouver leur subsistance en un milieu où elles se sont fixées depuis plus ou moins longtemps. Ce sont généralement les régions surpeuplées (par rapport à leurs ressources) qui comptent le plus d'émigrants; mais l'exode rural est dû surtout à l'attrait exercé par les « avantages » ou agréments des villes sur l'imagination de paysans de moins en moins attachés à la culture, parce que plus désireux de gains faciles et de jouissances variées, et rendus tels par la comparaison des défauts de la vie rurale et des perfectionnements incessants, réels ou apparents, de la vie urbaine, par le séjour dans les casernes (par le militarisme), par la facilité croissante des communications, par les suggestions des journaux et des livres, par le contact avec des « émissaires » de la civilisation des grandes cités. La dépopulation des campagnes, la moindre densité, n'entrave pas l'exode rural. De même, la poussée traditionnelle de certains milieux vers l'Amérique (par ex. en France, dans les populations des Alpes, des Basses Pyrénées), ne tient pas à la densité excessive ou à la misère: elle résulte d'une cupidité entretenue par l'exemple des émigrants appartenant aux générations successives, qui reviennent après avoir « fait fortune » dans des pays lointains, alors que ceux qu'ils ont laissés vivre leur vie sédentaire sont restés dans la gêne. D'autre part, il est

des pays surpeuplés qui restent stagnants, malgré la misère croissante, soit par attachement au milieu natal (comme en Bretagne), soit par accoutumance à la vie prolétarienne (comme en Pologne).

Un courant d'émigration s'établit surtout dans un milieu où une partie notable de la population sent de plus en plus lâche le lien qui la rattache au sol, à la société stable dont elle fait partie: la rupture du lien de plus en plus faible est l'aboutissant d'un processus de plus ou moins lent détachement. Il convient donc d'étudier tout d'abord les rapports de la désintégration sociale avec les poussées collectives en faveur d'un type quelconque de migration.

Plus un pays est pauvre et surpeuplé, plus la misère, la pénurie de ressources, naturelles et artificielles (dues au travail agricole et industriel ou au trafic, ou au tourisme), détache les habitants du milieu physique et social. Il y a fréquemment conflit entre cette désaffection et les traditions, les coutumes et moeurs qui maintiennent les habitants dans les conditions habituelles, même lorsqu'elles sont pénibles, de l'existence commune, tant que des influences extérieures, la pénétration d'éléments étrangers, l'hétérogénéité croissante de certains centres, agents urbains et ruraux de dissociation, ne viennent pas détruire l'ancienne cohésion, ordinairement liée à une forte intégration des unités domestiques, ou des communautés villageoises. Tout ce qui favorise l'interpénétration des milieux sociaux les plus différents et amène la dissolution des anciens groupements fortement constitués, sans les remplacer au point de vue de l'intégration des individus, tout ce qui amène différenciation des aptitudes, des intérêts, des comportements individuels, affaiblit le lien qui rattache les hommes à leur lieu d'origine ou de résidence habituelle. La « mobilité » croissante de tous les pays civilisés (cf. Pitirim Sorokin « Social mobility », New York, 1927) provient d'un grand nombre de circonstances défavorables à la vie sédentaire, à l'hérédité professionnelle, à la persistance du lien familial (cf. Duprat « Le lien familial, causes de son relâchement », Paris, Alcan, 1923), à la permanence de relations entre individus et entre groupes, à la complexité croissante des relations politiques, juridiques, surtout économiques, etc. Les civilisés ont besoin plus que jamais de moyens de communication pour répondre à leurs désirs toujours variés plus d'activité et de jouissances: ils se « déracinent » tous plus ou moins; et les barbares les imitent de plus en plus. Le facteur géo-

graphique joue un rôle toujours moindre à mesure que les durées de trajet et les difficultés de pénétration sont abolies, que le commerce intellectuel connaît moins d'entraves. Les migrations sont d'autant plus tentantes qu'elles sont plus aisées et qu'elles ne sont pas inhibées par les « réducteurs antagonistes » que constituaient autrefois l'amour du foyer, la tutelle du milieu domestique, confessionnel, professionnel, l'opposition des moeurs et coutumes, la différence de langage et d'institutions. A la désintégration sociale, quasi-générale, il convient donc d'ajouter l'assimilation sociale croissante, avec l'attrait qu'exercent fatalement sur ceux qui commencent à les connaître (et les parent souvent de mérites irréels) les milieux autrefois trop « éloignés », à tous les points de vue, pour être tentants.

Il ne suffit pas que les individus et les groupes se détachent de plus en plus aisément de leur milieu physique et social. Il faut en outre que la répulsion croissante pour un mode d'existence que l'on est prêt à abandonner soit accrue par l'appétition d'un mode nouveau, plus ou moins nettement imaginé ou conçu. Les notions de plus en plus détaillées et précises que les gens du peuple eux-mêmes ont sur les pays lointains ou les régions éloignées de leur résidence contribuent à déterminer le désir de migration. Les guerres rapprochent les nations belligérantes, les obligent à se mieux connaître et les portent à une plus grande interpénétration. L'accroissement des désirs variés, contraires à la vie paisible et à la simplicité, à la frugalité, exige des relations économiques qui développent l'esprit d'entreprise et d'aventure, le goût du risque, par opposition aux moeurs des populations sédentaires d'antan. « Ubi bene, ibi patria », devient la devise de la plupart de ceux qui n'ont presque rien à perdre et beaucoup à gagner (ils le supposent du moins) à tenter un nouveau mode d'existence. Le nomadisme et le vagabondage, l'instabilité pathologique d'un très grand nombre de « nerveux » et imaginatifs, pithiatiques, incapables de se fixer, servent d'appoint aux pressions déjà favorables aux migrations, dans lesquelles l'imitation joue son rôle, comme dans tous les autres phénomènes sociaux (rôle d'autant plus grand que les imitateurs sont plus « libérés » de contraintes antagonistes et plus secrètement ou ouvertement prédisposés à l'action selon les modèles offerts).

2. Les troubles politiques et les crises économiques favorisent la tendance à l'émigration à la fois parce qu'ils détachent les indi-

vidus, les groupes mêmes, parfois des masses (d'ouvriers victimes du chômage ou de l'exploitation capitaliste et de l'oppression patronale) du milieu d'origine et parce qu'ils suscitent le désir de bénéficier de conditions plus favorables en d'autres pays: la résistance à l'entraînement vers le dehors est naturellement d'autant moindre que le pays dont on s'éloigne offre moins de ressources et que l'établissement y est plus précaire. Les propriétaires fonciers émigrent moins aisément que les cultivateurs non-possédants; les commerçants et industriels dont les affaires sont prospères émigrent peu, ainsi que les hauts fonctionnaires et en général les employés à traitement fixe et avantages bien définis: ils sont moins détachés, sinon du milieu social, du centre de l'action profitable à leurs intérêts privés. Ce sont surtout les agitateurs et agités au point de vue politique, les sans-travail (travailleurs intellectuels ou manuels), les déçus, les aigris, les « ratés », les anarchistes, les persécutés, les novateurs, les « pionniers » d'un nouvel ordre social, qui subissent aisément la poussée vers des milieux où leur apparaissent possibles des utilisations diverses de leurs aptitudes. Aussi une civilisation qui produit un nombre croissant de valeurs inutilisées, qui suppose une concurrence effrénée de talents différents, des compétitions ardentes avec sélection arbitraire ou mal organisée, des « déchets sociaux » voués à toujours plus d'infortunes, ne peut que voir croître dans tous les pays la quantité de gens portés à l'émigration.

Plus la richesse collective est mal répartie, plus la distance est grande entre la minorité, qui détient les grosses fortunes et les possibilités d'acquisition, et la masse vouée au paupérisme, plus le pouvoir politique est tyrannique au profit des classes possédantes et de la bureaucratie ou du fonctionnarisme, et plus les masses ouvrières se désintéressent du sort d'une « patrie » ingrate, plus les courants migratoires risquent d'être forts, pour peu que l'appel du dehors se fasse entendre. Une forte solidarité nationale, politique, juridique, et économique, croissant avec l'assimilation des classes, est actuellement l'obstacle le plus puissant aux émigrations définitives (les émigrations temporaires manifestent au contraire généralement l'attachement au pays natal).

Les facteurs religieux ont une importance de moins en moins marquée dans la civilisation contemporaine; les persécutions et les guerres de religion n'entraînent plus les exodes d'autrefois, le plus souvent profitables, au point de vue technique et éco-

nomique, aux pays ou cités de refuge. Cependant les milieux dans lesquels la solidarité religieuse est restée particulièrement efficace, comme les milieux juifs, permettent de constater encore une influence des croyances et traditions mystiques dans l'orientation des mouvements migratoires (exode vers la Palestine depuis 1919) : des populations foncièrement « déracinées », souvent parasites, aptes à s'implanter pour plus ou moins longtemps en n'importe quel milieu et à y jouer les rôles les plus divers, sont naturellement tentées plus nettement que toutes les autres par l'aventure économique ; quand à la cupidité, spécialement développée par une longue hérédité sociale, se joint l'élan mystique vers des fins « ethniques » d'affranchissement et de domination future (du « peuple-élu » sur tous les autres), le mouvement migratoire prend une intensité exceptionnelle.

Les facteurs é d u c a t i f s , i n t e l l e c t u e l s e t a f f e c t i f s , ne sont pas sans importance : ils s'unissent d'ordinaire à ce qu'on peut appeler le facteur e t h n i q u e (résultat d'une synthèse fort ancienne et persistante de dispositions de toutes sortes, acquises dans une adaptation ancestrale, et caractéristiques de groupes différents de populations ayant eu des évolutions sociales distinctes). Plus l'éducation est libérale, plus elle prédispose à la liberté d'allures et d'action, à l'initiative privée dans toutes sortes de domaines, coloniaux ou étrangers aussi bien que nationaux. Plus l'intelligence collective est développée, avec le concours d'une éducation scientifique et technique, voire artistique, moins les individus et les groupes ont de répugnance pour les entreprises qui demandent plus ou moins de réadaptations habiles à divers milieux. Plus grande est la placidité, la confiance en soi-même, la maîtrise de soi-même, plus on est loin de cette émotivité qui entraîne le misonéisme et le sédentarisme. Plus les passions collectives sont ardentes, plus il y a d'instabilité dans la vie publique et privée et plus on se détache aisément du milieu accoutumé. Il est aisé de voir comment les facteurs ethniques, affectifs et intellectuels, surtout éducatifs, jouent pour faire par exemple de la nation française un peuple éloigné des migrations (traditionalisme, conservatisme, modération, pondération) — en tenant compte de la richesse du sol et de la structure sociale. — L'éducation de classe, aristocratique ou bourgeoise, agit dans le sens favorable ou défavorable à l'émigration, selon les traditions et le tempérament collectif : les traditions des classes dirigeantes

en Angleterre s'opposent sur ce point à celles de la France, où s'expatrier, c'est déroger.

La colonisation sert d'ailleurs de dérivatif au besoin ou au désir d'émigration: c'est à vrai dire une émigration à l'intérieur d'un empire, dans des conditions spéciales dues à la protection que la métropole accorde à ses représentants, et à la création préalable d'un cadre, parfois d'un milieu, auquel on doit sans doute s'adapter, mais qui n'exige pas la sujétion à des moeurs et des lois étrangères. Les fonctionnaires coloniaux ne peuvent guère être dits émigrants, pas plus que les diplomates ou les professeurs détachés, ou les chargés de mission quelconque à l'étranger. D'autre part, le colon, qui s'installe souvent avec sa famille ou qui se crée un milieu domestique plus ou moins isolé, diffère de l'émigrant qui dans la plupart des cas est ou célibataire ou obligé d'abandonner femme et enfants, au moins pendant la première période d'essais si souvent infructueux.

Quand l'émigrant n'est pas un déraciné, qui se joint souvent à d'autres, dont la situation est analogue à la sienne, pour former un groupe d'appui réciproque, c'est qu'il appartient déjà à une communauté effective ou virtuelle, qui se déplace en bloc. Tel est le cas de l'émigrant chinois, de l'asiatique en général, qui sort d'un milieu à peine organisé, où la structure sociale comporte pour les masses populaires des moeurs communautaires prédisposant l'individu à l'abandon d'une « patrie » qu'il ne conçoit guère, qui n'exerce aucun attrait sur lui, qui ne le retient pas (en dehors du culte tout local des esprits ancestraux). Ici se vérifie encore l'hypothèse émise plus haut: la tendance à l'émigration l'emporte d'autant plus aisément sur la propension à la vie sédentaire et à l'automatisme que le degré d'intégration sociale est moindre (soit que des degrés supérieurs à la vie segmentaire n'aient pas été atteints, soit qu'il y ait eu régression, désintégration, dans une société parvenue à ces degrés supérieurs).

Aussi la plupart des émigrants (en dehors de ceux qui quittent leur pays pour des raisons d'ordre politique ou religieux ou pour de grandes entreprises industrielles et commerciales) appartiennent-ils à des catégories inférieures, non pas tant à cause de leur pauvreté qu'à cause de leur sociabilité défectueuse: les « heimatlos », les « sans-patrie » et « sans famille » — qui souvent sont aussi sans métier ou ont essayé de plusieurs professions sans s'arrêter définitivement à aucune —, réalisent au plus haut degré

le type (d'indifférence pour les conditions sociales qui ont le plus d'importance aux yeux des autres hommes) dont la généralisation en certains milieux assure la création et la persistance d'un fort courant d'émigration. Il va sans dire que le cosmopolitisme croissant des cités industrielles — correspondant au cosmopolitisme mondain — rend toujours plus nombreux les individus et groupes qui ne cherchent nullement à s'implanter dans un milieu stable et que des mobiles de plus en plus futiles peuvent amener à émigrer. Dans la mesure où les lois, le Droit, la jurisprudence, sont obligés de suivre les transformations des mœurs, où la sollicitude des pouvoirs publics et des institutions ou Conférences internationales est de plus en plus acquise aux émigrants, le mouvement s'accroît encore.

III. Effets Sociaux des Migrations.

1. Les migrations modifient plus ou moins sensiblement, plus ou moins rapidement, la structure sociale des pays qui perdent une partie de leurs membres et de ceux qui reçoivent de nouveaux éléments: la quantité importe moins à ce point de vue que la qualité. En général, les immigrants sont plutôt des hommes jeunes ou adultes, des célibataires du sexe masculin, des travailleurs peu ou point qualifiés, et, comme on l'a vu, plutôt instables que susceptibles de faire un effort prolongé pour se pénétrer profondément de l'esprit du nouveau milieu. Mais il faut tenir compte de la descendance des immigrants qui parviennent à se fixer dans un pays: à la deuxième génération, l'assimilation est d'ordinaire très avancée, à moins d'une ségrégation comme celle des ghettos israélites ou des colonies constituées au sein des grandes villes, souvent avec l'appui et sous la protection des gouvernements de la mère-patrie. Moins la sélection à l'arrivée (et même au départ) est sévère et méthodique, plus les éléments inférieurs en intelligence, moralité, valeur technique, sociabilité, risquent de prédominer, comme on l'a vu en Amérique, avant les mesures restrictives adoptées à la suite d'une expérience de plus en plus malheureuse (après avoir été des plus favorables, tant que la sélection s'opérait en quelque sorte d'elle-même, par suite des difficultés de transport et de l'attraction exercée sur les éléments les plus qualifiés des populations septentrionales [cf. Ernest R. Groves, « Social problems and éducation », ch. XI].

En France, l'immigration récente, due à l'appel de la main-d'oeuvre étrangère, belge, polonaise, tchéco-slovaque, italienne, espagnole, a donné, malgré les précautions administratives, les contrats collectifs d'embauchage, etc., des mécomptes graves à cause du grand nombre de déchets sociaux, de malades, d'incapables, d'agités, qui se sont introduits dans le pays, et qui risquent de faire souche d'instables et d'insociables, grâce aux facilités récentes de naturalisation. Les peuples à faible densité et à faible natalité qui cherchent à « bénéficier » d'un accroissement numérique ne peuvent qu'être cruellement punis de leur imprévoyance, de leur ignorance en matière sociologique et de l'impéritie de leurs dirigeants: plus on admet de déchets étrangers, plus on aggrave la dissolution sociale, la criminalité, la délinquance, la morbidité générale, plus on précipite la ruine des moeurs, des institutions, des entreprises mêmes, par l'hétérogénéité croissante de la population, par la mobilité excessive à l'intérieur; l'immigration sans restriction, sans contrôle, c'est comme une transfusion de sang vicié, qui provoque des accidents funestes. L'infiltration lente peut à la longue produire les mêmes effets que l'introduction par groupes et masses; cependant elle permet une assimilation plus aisée et au profit des tendances, moeurs et coutumes du milieu récepteur, ou des réactions de défense efficaces contre un danger ordinairement signalé. L'internationalisme syndicaliste ou politique, qui tend à imposer à tous les pays l'admission des étrangers quels qu'ils soient, et l'égalité de traitement pour tous, nationaux et étrangers, méconnaît, par réaction contre un nationalisme borné, l'importance des conditions d'intu-sus-ception sociale, et le grave danger de désintégration qui résulte de l'opposition non seulement des tempéraments et caractères, mais encore des aspirations sociales et anti-sociales.

Toutefois, on ne saurait nier l'influence, bienfaisante pour la vitalité d'un agrégat, de l'introduction de nouveaux éléments obligés de s'adapter et capables de provoquer des ajustements réciproques: plus les immigrants ont de valeur intellectuelle, technique et sociale, plus ils sont désireux de s'installer définitivement en un lieu, avec des desseins précis, plus le milieu qui les reçoit bénéficie de l'opposition qui se produit au premier moment et se résout dans une synthèse supérieure. La différenciation ainsi amenée appelle une organisation plus relevée. C'est grâce à l'« amalgame » réel qui résulte d'immigrations diverses et successives que

l'esprit d'initiative américain a pu se développer, à l'encontre de l'esprit conservateur, routinier, de bien des nations européennes, restées « à l'abri » des influences extérieures et des « émissaires » d'autres pays. D'ailleurs l'ethnologie tout entière témoigne de l'effet des adaptations réciproques imposées par de très anciennes stratifications, qui ont disparu en donnant naissance à ces produits de l'évolution qu'on appelle des « races ». Issues de fusions, les « races » tendent à leur tour à la fusion par suite des hybridations de plus en plus nombreuses dues aux migrations — et par là même, selon les hypothèses les plus récentes sur l'hérédité (cf. Guyénot, « L'hérédité », Doin, 1925 et Cte rendu de la Soc. de Soc. de Genève, 1927), à la constitution de types nouveaux. Si les migrations de certaines races, comme la race juive, n'ont pas abouti à une assimilation très marquée, c'est que des facteurs politico-religieux et économiques sont intervenus spécialement pour établir des ségrégations persistantes; mais, en dépit des prétentions israélites, l'assimilation sera d'autant plus prompte désormais que les conditions défavorables à l'hybridation plus extensive disparaîtront, surtout si l'Etat juif parvient à se constituer territorialement. Car c'est près des limites territoriales, en quelques points de pénétration ou de jonction que se font surtout les assimilations par suite d'immigration, lorsqu'elles n'ont pas lieu dans les grandes métropoles. Pour bien comprendre les effets des diverses sortes d'immigration et de leurs modes, il faut voir quelles sont les voies d'accès les plus fréquentées: on constate l'influence prépondérante des grandes routes commerciales, utilisées par l'industrie, et qui mènent rapidement chacune d'un centre étranger à un noeud de communications intérieures. La répartition se fait en suite au dedans de chaque pays, mais plutôt dans de larges zones près de la frontière, terrestre ou même maritime. Il n'est donc pas surprenant que certaines villes aient une très forte proportion d'immigrants, alors que d'autres, situées autrement, n'en ont qu'une très faible: il s'ensuit des différences de structure sociale très nettes entre cités d'une même nation, relative opposition entre leurs moeurs et tendances, nécessité d'une conciliation, parfois difficile, pour parer à la menace de sécession morale, de dissensions politiques et économiques. Dans certaines villes, comme Genève, l'élément étranger tend tellement à prédominer qu'il devient chaque jour plus difficile pour les éléments bourgeois, établis de longue date, de mettre en harmoni-

l'administration qu'ils ont conservée et les exigences de situations nouvelles. Dans un pays comme la Suisse, ouvert à toutes les immigrations, des villes comme Zurich, Bâle, Genève, Lausanne, Berne, Fribourg, ont nécessairement des caractéristiques bien différentes, par suite des divers amalgames qui s'imposent, ici de l'élément germanique, là de l'élément français, ailleurs de l'élément italien, avec d'autres éléments étrangers et nationaux. Ce n'est qu'après plusieurs générations que l'adaptation réciproque peut se faire, d'ailleurs avec une difficulté toujours accrue par l'hétérogénéité croissante de nouveaux venus, de plus en plus instables.

L'urbanisme est au plus haut degré intéressé par les effets de l'immigration: certains quartiers, souvent excentriques, sont habités surtout par des immigrants, généralement groupés par nationalités, et conservant des habitudes différentes quant à l'habitat, l'hygiène, les moeurs, les relations de voisinage, les habitudes de travail, de loisir, de distraction, etc. Souvent les « quartiers étrangers » sont aussi ceux des taudis, des « slums », des « gangs » (plus ou moins semblables au point de vue de la misère et du relâchement des moeurs, — d'autant plus grand que le cosmopolitisme est plus marqué). Il n'est pas sans inconvénient pour la vie urbaine et la sociabilité générale que de petites « cités » étrangères s'établissent dans la « grande cité » (comme « un Etat dans l'Etat »), et y prennent une importance exagérée, y aient leur vie propre, leurs écoles, leurs théâtres, leurs églises, et jusqu'à des moyens de se soustraire aux investigations de la police générale. Une transformation de l'ancienne organisation urbaine, de l'ancien esprit bourgeois, en résulte nécessairement, dans la sens d'un moindre attachement des habitants sédentaires à leur cité même.

Dans la vie rurale, l'immigration apporte un trouble d'autant plus grand que les modes d'existence communautaire (communautés domestiques et parfois villageoises) y est prépondérante: les étrangers célibataires introduisent dans les fermes, dans les groupements d'ouvriers agricoles, dans les équipes de terrassiers ou de manoeuvres, des moeurs bien différentes de celles des gens du pays, et il en résulte des heurts pour bien des consciences collectives qui s'obstinent dans la résistance ou la méfiance; les familles immigrées sont elles aussi tenues à l'écart et subissent des dommages de toutes sortes, tandis que leur iso-

lement nuit à la solidarité villageoise; leur nombre croissant peut même contribuer à l'exode rural, par suite de la diminution de l'attachement du paysan à un sol qui n'est plus cultivé ou n'appartient plus aux « gens du pays ». On a vu dans certains départements du S. O. de la France, après la guerre de 1914—18, des villages entiers abandonnés par les anciens propriétaires et cultivateurs, laissant le champ libre à des Bretons, des Auvergnats ou des Lozériens, ou des Suisses, envahisseurs.

La prépondérance de l'élément mâle et adulte dans les masses immigrées contribue soit à une plus grande rupture d'équilibre, soit à un rétablissement de l'équilibre entre les deux sexes, dans un milieu déterminé: il s'ensuit une plus grande recherche des femmes, qui peut amener une plus grande matrimonialité et une plus forte natalité (les immigrants n'hésitant pas généralement à fonder le plus tôt possible un foyer et à avoir de nombreux enfants dans la mesure où leurs moeurs sont plus prolétariennes). Il est vrai que les femmes et jeunes filles émigrent toujours davantage, du moment où elles recherchent en plus grand nombre l'indépendance et où elles ont le désir de se suffire à elles-mêmes; mais l'immigration féminine est surtout favorable à l'accroissement de la population des employées, sténo-dactylographes, institutrices libres, artistes, — et elle affecte ainsi un domaine de la vie sociale tout autre que l'immigration masculine, qui est surtout ouvrière: les taux de la matrimonialité en subissent peu de modifications.

La proportion de la population active à la population totale est accrue par une forte immigration; cependant avec une natalité plus considérable et une sénilité plus précoce (par suite de l'usure physiologique plus grande dans une vie agitée) le taux de la portion qui est à la charge de la collectivité ne peut manquer de s'élever: les institutions d'assistance et de prévoyance réservées aux étrangers deviennent vite insuffisantes et le milieu entier voit croître le fardeau du « poids mort » à mesure que les liens de la solidarité se relâchent, la sympathie pour les étrangers étant toujours moins vive que pour les « autochtones ». Il peut en résulter une sorte de xénophobie, que l'on remarque surtout dans les cités d'esprit bourgeois, conservateur, déjà peu porté à l'urbanité.

2. Les conséquences éthico-religieuses de l'immigration pourraient presque se déduire de la constatation constante

les Etats-Unis d'Amérique qui nous fournissent les indices les plus significatifs d'une loi selon laquelle on ne saurait confier à des masses d'immigrants le soin de « contrôler » les pouvoirs politiques, administratifs et judiciaires, sans s'exposer à n'avoir point d'autre « constitution » que celle qui accorde une prépondérance excessive aux éléments les plus instables, les plus incapables de continuité dans l'action organisatrice. Même dans les pays où les droits politiques sont conférés avec quelque prudence aux immigrants de fraîche date, on s'aperçoit vite de l'agitation suscitée par ces fauteurs de dissentiments et de troubles que sont fatalement des gens qui ne sauraient apporter, au sein des nations qu'ils connaissent mal et dont ils n'ont pas vécu la vie passée, des aspirations conformes à celles du « génie national ». Les Juifs immigrés depuis longtemps sont encore remarquables dans l'action politique, qui les attire pour bien des raisons, par une sorte d'incompréhension des « complexes » (synthèses de sentiments et d'idées) qui gouvernent les comportements de la vie publique dans les pays où ils se sont établis : à quelque parti qu'ils appartiennent — et on les trouve dans tous, mais surtout dans les plus « avancés » —, leur tempérament, leur caractère ethnique, se manifestent, jusque dans le domaine où l'assimilation est le plus aisée en apparence, et cela au détriment d'une évolution normale des tendances directrices. C'est pourquoi l'antisémitisme, qui se rattache à la xénophobie des conservateurs, est surtout fréquent, et en partie justifié, dans les milieux où le nationalisme est le plus accentué.

Dans les grandes cités industrielles, l'immigration ouvrière entraîne fréquemment des troubles politiques dûs à la présence d'agitateurs étrangers, toujours beaucoup plus hardis, plus « extrémistes » que les nationaux, selon la règle constante de la libération, par migration, des contraintes sociales auxquelles on était antérieurement soumis. Plus la concentration industrielle accumule dans les villes de formation récente et à croissance rapide des masses hétérogènes provenant de divers pays, plus elle accroît, même dans la population sédentaire, par suite d'une inévitable interdépendance, les chances de mouvements révolutionnaires. Les tendances de plus en plus marquées au communisme, dans presque toutes les grandes villes d'Europe, ont été développées en grande partie par les effets plus ou moins immédiats de l'immigration ou des migrations en divers sens. Ce n'est pas la

d'une disparition des anciennes coutumes, moeurs et croyances, d'autant plus rapide que les communications avec le dehors sont plus fréquentes et que l'hétérogénéité sociale va croissant. Cependant des groupes d'immigrants, fortement constitués au sein d'une autre société, peuvent conserver leurs convictions et comportements caractéristiques, avec d'autant plus d'énergie que le contraste est plus grand: les israélites, portés par leur orgueil théocratique à mépriser les croyances et les moeurs des chrétiens ou des musulmans, sont amenés à réagir contre le fanatisme religieux ou l'athéisme du milieu et à rester d'autant plus rituellistes et traditionalistes qu'ils sont collectivement plus isolés. Dans des républiques protestantes, les immigrants catholiques sont bien plus portés au cléricisme et au cérémonial, au respect du clergé et de la morale théologique que dans leurs pays d'origine. Mais les individus isolés, qui ne subissent plus les effets de la contrainte éthico-religieuse à laquelle ils avaient été accoutumés, se libèrent de toute croyance dans des milieux étrangers. Lorsque des masses considérables d'immigrants ayant des origines diverses participent d'une même foi fondamentale, la différenciation accrue par la mobilité fait qu'un grand nombre de sectes éthico-religieuses se constituent, se juxtaposent ou s'opposent, comme en Amérique: il en résulte une indépendance croissante des croyants à l'égard du clergé et des dogmes, des tendances divergentes à des « réformations » et innovations perpétuelles, même au sein des Eglises les plus portées au dogmatisme. Toutefois une trop grande mobilité et une effervescence excessive suscitent des réactions chez ceux qui, profondément mystiques ou désireux de quiétude, sentent le besoin d'une discipline extérieure et d'une assiette solide, que l'organisation forte et autoritaire peut seule leur apporter: le catholicisme romain s'offre ainsi, avec sa rigidité d'armature et sa souplesse d'adaptations particulières, son traditionalisme, d'autant plus séduisant que l'on a d'ailleurs moins de sentiments profonds et de stabilité personnelle, — pour embriquer les éléments épars.

Au point de vue politique, l'immigration ne joue un rôle appréciable que dans la mesure où les pays qui reçoivent des étrangers se prêtent volontiers à leur admission rapide au nombre des citoyens. Dans ce cas, l'instabilité des courants démagogiques devient manifeste dès que les « naturalisations » se multiplient, avant même que l'assimilation soit commencée. Ce sont encore

démocratie, en tant que règne de la Loi équitable pour tous, qui peut bénéficier de l'influence exercée sur la vie politique par des éléments instables et par trop « libérés » de toutes sortes d'« entraves ». La démagogie seule croît avec l'internationalisme des déracinés, jusqu'au moment où une plus large stabilisation sociale devient possible. On a remarqué qu'en Amérique, les chefs de partis, les orateurs populaires, les « meneurs » de foules, les « bosses » sont étrangers ou d'origine étrangère dans la proportion de 50 à 60%; en général l'immigrant audacieux et disert exerce une sorte de fascination sur les foules, avides de violences dans le langage et dans l'action.

Plus les masses deviennent hétérogènes par suite de l'immigration continue, plus il est difficile de réaliser le règne de la Loi équitable pour tous, plus les dissensions s'accusent, plus l'agitation politique remplace le lent progrès du parlementarisme (qui risque même de tomber en désuétude, par suite de la tendance démagogique). Une hétérogénéité excessive, amenant désintégration sociale, serait la ruine de toute vie politique normale: un trop grand nombre d'immigrés, se désintéressant des affaires publiques et de l'intérêt général, ne peut qu'amener l'atonie générale. Au point de vue juridique, l'immigration pose le problème des droits de l'étranger et du droit international résultant de la qualité conservée par le nouveau venu et de son établissement, de sa participation à la vie sociale dans son nouveau milieu. L'internationalisme développé par la S.D.N. et le B.I.T. tend à faire bénéficier les étrangers des mêmes avantages que les nationaux; le nationalisme oppose à cette tendance les arguments tirés des charges antérieurement supportées par les nationaux et de l'instabilité des « gens de passage »; en tous cas, le développement récent des mouvements de la population mondiale a incontestablement amené une profonde modification des rapports juridiques entre individus et groupes de différents pays, dans le sens d'une ébauche de codification internationale de plus en plus favorable aux « migrants »: le nationalisme étroit tend à faire place à un humanitarisme juridique en harmonie avec les exigences d'une solidarité toujours élargie (cf. Duprat, « La solidarité sociale », Paris, Doin, 1905).

Les vieilles conceptions juridiques du « jus soli », du droit patrimonial public, ne peuvent que se modifier profondément ou disparaître en face des droits réels qu'acquièrent les travailleurs

venus de pays étrangers, travailleurs manuels ou intellectuels, en participant à l'oeuvre de la nation qui les accueille. Plus les migrations seront importantes dans l'avenir, plus elles éloigneront les législateurs de la notion ancienne, d'inspiration quiritaire, selon laquelle les droits sont surtout attachés à la situation locale et à la possession foncière ou mobilière, alors que de plus en plus la personnalité agissante les porte avec lui, partout où elle exerce son énergie.

3. C'est surtout au point de vue économique que les effets des migrations ont été étudiés jusqu'ici: on a mis en lumière, de divers côtés, les transformations de la vie économique dues à l'admission en certains pays de producteurs isolés ou en groupes, augmentant les risques de chômage, d'abaissement des salaires, d'avilissement de la condition des travailleurs nationaux, etc. Si l'immigration n'est soumise à aucun contrôle, à aucune restriction, et si l'émigration n'est pas surveillée, organisée, il en résulte fatalement un trouble économique dans les deux pays intéressés, qui ont à souffrir l'un d'un afflux d'« indésirables » à divers points de vue, l'autre du départ de valeurs intellectuelles ou techniques. Des mesures « protectionnistes » sont donc fatalement suscitées par les inconvénients mêmes des migrations anarchiques. Chaque pays y cherche son avantage; le régime ploutocratique, à peu près général actuellement, fait que le patronat et le capitalisme bénéficient de l'immigration d'une main d'oeuvre moins exigeante, moins bien rémunérée, plus « maniable » que la main d'oeuvre nationale; mais le syndicalisme ouvrier réagit contre l'abus ploutocratique, soit en exigeant des restrictions à l'immigration, soit, et de préférence, en obligeant les entreprises et les gouvernements à placer sur un pied d'égalité nationaux et étrangers, même au point de vue de la protection et des assurances sociales. Ainsi l'immigration devient d'un grand secours pour le triomphe des revendications ouvrières, et, une fois des plus, le capitalisme est pris à son propre piège. C'est seulement lorsque les travailleurs viennent de pays peu civilisés (comme les Kabyles, les Chinois, les Annamites, les nègres) que l'on peut aisément leur imposer des conditions telles que la répercussion soit défavorable aux intérêts des classes laborieuses du pays; mais le rendement est dans ce cas tellement inférieur que l'avantage patronal est plus apparent que réel. Bien vite une interdépendance de tous les travailleurs, quelle que soit leur origine, s'établit à l'encontre

de tous les calculs fondés sur la concurrence entre étrangers et nationaux: l'Internationale ouvrière se réalise ainsi pratiquement. (Et l'on peut en attendre des effets très intéressants au point de vue de la Paix générale des Peuples: la solidarité des masses laborieuses de tous les pays réalise une condition que l'artificielle, bureaucratique ou diplomatique, institution de Genève ne saurait créer de toutes pièces; plus les peuples sont unis par la base, plus leur pacifisme est réel.)

L'organisation internationale, mondiale, des migrations, si elle s'impose, doit amener une répartition de plus en plus rationnelle des forces productrices sur toute la surface du globe à exploiter: un système d'échanges de travailleurs de tous ordres s'ébauche; il est réalisable et prévisible. Plus que toute autre modification sociale, il est susceptible de réduire à une minime importance les odieuses barrières mises par les gouvernements nationalistes et protectionnistes, pour autant militaristes, aux relations internationales et à l'interdépendance complète des peuples. C'est le seul remède efficace au chômage ou à l'abaissement anormal des rémunérations dans les contrées où l'offre est supérieure à la demande.

Les migrations rendent les « déracinés » beaucoup moins réfractaires que les « sédentaires » aux innovations, aux transformations d'outillage et de procédés; la routine disparaît dans la mesure où des nouveaux venus apportent en un milieu leur indépendance d'esprit, de moeurs et d'allures. On peut donc estimer que les mouvements migratoires de plus en plus importants correspondent à la période de prompt modification des techniques industrielles et agricoles, de telle sorte que plus un pays se transforme à ce point de vue, plus il a d'avantages à recevoir du dehors des techniciens et des ouvriers qualifiés. Mais le « turnover », de plus en plus redouté dans les entreprises qui visent à avoir un personnel exercé et spécialisé, augmente nécessairement avec l'instabilité foncière d'un grand nombre d'immigrants; c'est seulement à la condition de les attacher à une entreprise par de gros avantages que l'on parvient à les fixer; ainsi s'explique l'accroissement incessant des salaires aux Etats-Unis, et la tendance générale du patronat éclairé et averti à procurer à son personnel des bénéfices et commodités ou sécurités, susceptibles de contre-balancer la tendance au changement.

4. Les migrations de toutes sortes ont de tous temps exercé une

influence considérable sur les progrès de l'intelligence collective, de l'opinion, du sens commun, de la science, de l'éducation, des beaux-arts, du sentiment esthétique et de la sociabilité dans son ensemble, ou civilisation. Alors qu'elles étaient restreintes, faute de moyens de transport et de voies de pénétration, elles favorisaient les cités et les peuples les plus aptes à subir l'influence de l'étranger, nonobstant la prétendue « corruption des mœurs » qui ne consistait pas tant dans l'inévitable accroissement des vices que dans le défaut d'intégration convenable, en réponse à une trop rapide différenciation et à un manque de respect pour les vieilles coutumes, promptes à perdre leur prestige par suite de la comparaison avec des mœurs étrangères. Avec la fréquence des voyages, la facilité des communications et les garanties croissantes offertes aux immigrants par tous les pays civilisés, l'intelligence humaine ne peut que se développer, car elle vit de mobilité, d'adaptations variées à des conditions changeantes ou instables. Plus les Juifs ont pu céder à leur propension au nomadisme, plus ils sont devenus retors et spéculatifs, et si l'on s'étonne parfois de voir les descendants de quelques tribus sémitiques errantes jouer dans le monde un rôle qui les remplit d'orgueil (sans parler de leurs croyances et pratiques religieuses, imposées indirectement par le christianisme), il ne faut pas oublier que les persécutions qui leur ont été infligées — et auxquelles ils se sont fréquemment exposés — les ont rendus migrants par excellence, facteurs et bénéficiaires d'une mobilité sociale qui s'est manifestée d'abord dans le trafic, le commerce, les affaires, pour devenir de plus en plus complexe ¹⁾.

Cependant, étant donné le niveau intellectuel de la plupart des émigrants, travailleurs non qualifiés, sans culture préalable, on ne peut guère attendre de leur influence sur leur nouveau milieu un sérieux relèvement de l'intelligence collective. Ils contribuent à rendre l'opinion publique plus versatile, plus superficielle, plus indifférente pour les questions sérieuses: la mobilité nuit toujours à la profondeur ou à la pénétration et à la fixité de l'attention. L'éducation intellectuelle et sentimentale est d'ordinaire

¹⁾ Cf. Werner Sombart «Le Bourgeois», «Les Juifs et la vie économique» (Paris. Payot, 1923). Cf. Robert E. Park «Human migration and the Marginal Man» (The amer. Journ. of Sociology, Mai 1928, p. 893 — ou le Juif est considéré comme répondant bien en général au type du «marginal man» en qui se réalisent le plus promptement les changements favorables à la civilisation).

fort négligée dans les milieux d'émigrants: les préoccupations de la vie matérielle, de l'adaptation immédiate au milieu économique, laissent peu de temps pour la vie domestique et familiale; cependant, lorsque les immigrants ont réussi à constituer un foyer, ils se montrent d'autant plus attentifs à la formation des nouvelles générations qu'ils sont désireux de s'élever plus vite au dessus d'un « niveau de vie » déjà convenable: les variations sont considérables de milieu à milieu, selon les tempéraments et les moeurs antérieures. Les sentiments esthétiques et le goût artistique demandent une trop longue préparation et une hérédité sociale de trop longue date pour être favorisés en général par les immigrations actuelles. Comme pour la moralité en général, on peut admettre, pour la sociabilité et pour le degré de civilisation auquel peuvent parvenir des milieux à forte proportion d'immigrants, que les tendances à la désintégration l'emportant sur les aspirations favorables à l'organisation, les mouvements de pays à pays ont d'abord un effet fâcheux; mais à la longue, et par suite de l'adaptation réciproque des éléments hétérogènes dans les générations successives, les résultats peuvent être beaucoup plus favorables que ceux d'une stabilité sociale tendant à la stagnation.
